



## Communiqué de presse de la Ville de Vitrolles

Vitrolles, mardi 8 juillet 2025

### **La cérémonie de labellisation Eco-défis des commerçants et artisans de Vitrolles a eu lieu lundi 7 juillet à 19h à l'Espace Mandela**

Dans une démarche de valorisation des initiatives environnementales locales, 32 entreprises vitrollaises ont reçu le label Eco-Défis le 7 juillet en présence de Loïc Gachon, Maire de la ville de Vitrolles, de Jean Christophe Trapy élu de la CCIAMP et de Daniel Salenc, président départemental de la CMA PACA.

Ce programme, soutenu par la Ville, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Provence-Alpes-Côte d'Azur et la Chambre de Commerce et d'Industrie Aix-Marseille Provence (CCIAMP), ainsi que l'ADEME et la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, encourage les commerçants et artisans à adopter des pratiques écoresponsables.

#### **32 commerces vitrollais s'engagent concrètement pour l'environnement**

Le label Eco-Défis récompense les entreprises locales qui s'engagent dans des actions concrètes en faveur de l'environnement, de l'énergie, des transports, de la gestion des déchets, des éco-produits, de la gestion de l'eau, des emballages et de la responsabilité sociétale. Les participants choisissent parmi une liste de 37 défis et doivent en réaliser au moins 13 pour obtenir la certification. Leur engagement est récompensé par le label Eco-défis, en bronze, argent ou or selon la maturité de leur démarche de responsabilité environnementale et sociale. Un macaron orne leurs vitrines pour rendre visible leur démarche auprès de leurs clients.

Pour mettre en lumière les efforts de ces entreprises, commerces et artisans qui s'engagent à Vitrolles, voici la liste des labellisés ici : [Vie Économique – Ville de Vitrolles](#)

Pour en savoir plus sur le label :

- L'opération Eco-défis déployé par la **CMA PACA et la CCIAMP**, et financée par **l'ADEME et la Région** sur le territoire vise à **accompagner les commerçants et artisans à limiter l'impact environnemental de leur activité et à valoriser les efforts** fournis par ces entreprises dans leurs pratiques en matière de développement durable, de transition écologique et d'économie circulaire.
- Le label a été déployé dans la continuité du dispositif Commerces Engagés qui a accompagné les commerçants et artisans pendant près de 8 ans et qui a pris fin en décembre 2024 faute de pérennisation du co-financement de la Métropole Aix Marseille Provence.
- L'objectif fixé dans la convention d'accompagner 10 artisans + 10 commerçants a largement été dépassé puisque **32 ont été sélectionnés pour être labellisés** (12 artisans + 20 commerçants).

---

#### **Contact presse**

Sylvie Reverbel - Ville de Vitrolles - Direction de la communication  
Tél. : 04 42 77 91 48 - 06 85 45 17 59